



BULLETIN D'INFORMATIONS
N°206-AVRIL 2020
Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400
Tel 02.98.68.15.21.
Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr
Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune www.saint-servais-29.fr

VIE MUNICIPALE

MAIRIE :

Depuis le lundi 15 mars, la mairie est fermée au public, reste ouverte pour les urgences aux horaires habituels :

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h.

École : Fermée jusqu'à nouvel ordre

Contact : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

ALSH : Fermé jusqu'à nouvel ordre

Contact : 06.66.43.46.42

BIBLIOTHÈQUE :

Permanences :

Fermée jusqu'à nouvel ordre

Mercredi de 17h à 18h30.
Samedi de 10h30 à 11h45.
02.98.68.94.17

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde 15 SAMU,
Pharmacie de garde 3237,
Pompiers 18, portable 112,
Gendarmerie 17

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

En cette période de crise sanitaire et afin de contribuer à organiser un soutien aux plus démunis (personnes âgées, isolées, handicapées, etc.), les services de la mairie sont à votre disposition pour vous aider (courses, déplacements, aides administratives) dans le respect bien sûr des consignes sanitaires impératives à respecter. Les coordonnées de la mairie sont le 02.98.68.15.21 ou le 06.38.38.07.85. Nous invitons chacun et chacune d'entre nous à être des citoyens responsables : respectons scrupuleusement le confinement.

► L'inattendue – Bar - tabac – dépôt de pain est ouvert tous les jours de 11h00 à 13h00 pour la vente de pain, journaux, tabacs.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 27 février, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Paul LAURENT et Ludovic MÉAR, absents excusés.

Le secrétaire de séance est Alain TROADEC.

Paul LAURENT a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

RENOVATION DE L'EGLISE

Compte rendu de la réunion de chantier du 25 février : point sur l'avancement des travaux.

L'étude scénographique pour l'éclairage intérieur de l'église est en cours par Monsieur Pierre COMBES.

URBANISME

Accord du conseil pour signer une convention avec la Safer Bretagne pour recevoir les DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) en temps réel.

ETUDES DES DEVIS

Après lecture des devis aux élus :

- Les travaux de débroussaillage et les travaux d'élagage seront confiés à l'entreprise CADIOU Xavier de SAINT-DERRIEN.
- Les travaux de curage seront proposés à l'entreprise DIVERRES François ETA d'Irvillac.
- Accord pour l'achat d'une brosse de désherbage.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Un dossier de demande de subvention pour le matériel alternatif de désherbage va être élaboré auprès du syndicat de Bassin de l'Elorn et de la région.

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Commune :

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2019 sont examinés par le conseil municipal. En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 597 669,00 € et les dépenses à 478 502,85 € soit un excédent de 119 166,15 €. Les recettes d'investissements sont de 569 980,92 € et les dépenses s'élèvent à 597 752,41 € soit un déficit d'investissement de 27 771,49 €.

Le résultat global de l'exercice pour le budget communal est excédentaire pour un montant de 91 394,66 €.

Assainissement :

L'excédent de fonctionnement est de 4 820,06 €. La section d'investissement se clôture par un excédent de 2 561,98 €. L'année 2019 se termine par un excédent de 7 382,04 €.

L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le jeudi 5 mars.

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 5 mars, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Ludovic MÉAR.

La secrétaire de séance est Valérie PAUL.

COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE TRÉSORIER : Les comptes de gestion sont votés à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 :

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION :

Les élus ont décidé de conserver les taux, à savoir, 18,12 % pour la taxe sur le foncier bâti et 34,85 % pour le foncier non bâti.

BUDGETS PRIMITIFS 2020 : Les budgets sont votés à l'unanimité

Commune :

En section de fonctionnement, il s'équilibre à la somme de 564 609,00 € ;

En section d'investissement, il est équilibré à hauteur de 776 549,00 €.

Budget annexe Assainissement :

Il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 7 733,00 € et en investissement à 13 908,06 €.

QUESTIONS DIVERSES

Différents investissements ont été réalisés durant le mandat, Monsieur KERMORGANT fait remarquer un faible taux d'endettement correspondant à 228 euros par habitant.

2

RÉSULTATS ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Le 15 mars, 273 électeurs se sont déplacés.
Chaque candidat pour être élu devait obtenir la majorité absolue soit 137 voix minimum.
Les 15 candidats sont élus au 1^{er} tour.

NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX
MICHEL	Bernard	212
ABGRALL	Christel	242
BOITE	Jérôme	212
GRALL	Marie-Laure	227
LAURENT	Paul	243
LE BORGNE	David	238
LE BRICQUIR	Gwendoline	241
MADEC	Fabienne	228
MAGUEREZ	Thierry	241
MASSEY	Virginie	212
PARENT	Corentin	236
PAUL	Valérie	222
RIOU	Benoit	241
TREGUER	Benjamin	234
YEN	Aurélie	237

« Le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 prévoit que les assemblées délibérantes élues en 2014 et les exécutifs verront leurs mandats et fonctions prorogés jusqu'à l'installation des nouveaux conseils municipaux.

Pour les communes dont l'élection est « acquise » au premier tour : le conseil municipal et son exécutif seront installés au plus tard en juin. La date sera déterminée sur le fondement d'un rapport remis au plus tard le 10 mai 2020 par le Parlement au Gouvernement sur avis du conseil scientifique. »

Article tiré et rédigé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 21 mars 2020.

MUSÉE : SAISON 2020

La saison 2020 démarrera le samedi 4 juillet prochain par l'inauguration et se terminera le dimanche 13 septembre 2020. Chaque année, la commune recrute du personnel pour l'accueil des visiteurs au Musée pour cette période estivale. Les postulants doivent avoir 20 ans minimum, être titulaires d'un baccalauréat et être en études supérieures. Les candidatures sont à déposer en Mairie avant le 4 mai 2020.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en avril 2004 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**. Merci de contacter la mairie par téléphone (02.98.68.15.21) ou par mail(mairie.saintservais@orange.fr)

3

PAROISSE

Nous vivons tous une période particulière suite au confinement imposé pour lutter contre la pandémie du Covid-19.

La vie paroissiale s'adapte complètement à la période particulière qu'il nous faut traverser. En conséquence, l'équipe pastorale a fait part d'un certain nombre de décisions concernant la continuité de la vie paroissiale :

- nos églises paroissiales et chapelles sont fermées au public, jusqu'à nouvel ordre ;
- les maisons et salles paroissiales sont fermées au public ;
- les baptêmes prévus en avril et mariages début mai sont reportés ;
- concernant la célébration des funérailles chrétiennes, elles prendront la forme d'un temps de prière au cimetière, précédant l'inhumation, qui sera assuré essentiellement par le curé. Une messe à la mémoire de tous les défunts de cette période de confinement sera programmée après le retour à la vie normale.

Les relais-obsèques restent les contacts privilégiés pour les Pompes Funèbres et les familles en deuil. (Pour Saint-Servais, François Hirrien 02 98 68 04 65). Si besoin, une permanence téléphonique est assurée de 9h30 à 12h à la maison paroissiale de Landivisiau (02 98 68 11 63) avec renvoi éventuel vers un numéro privé.

Bon courage en attendant un avenir que nous espérons meilleur pour tous !



VIE ASSOCIATIVE

ALSH



ATTENTION ! CONFORMEMENT AUX DECLARATIONS GOUVERNEMENTALES, FERMETURE DE L'ALSH A PARTIR DU 16 MARS 2020 JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

CORONAVIRUS :

- * En raison de l'épidémie qui sévit actuellement et suivant les instructions gouvernementales, le foyer sera fermé jusqu'à nouvel ordre. Prenez soin de vous et restez confinés.
- * Des sélections de dominos et de belote ont été organisées dans tous les secteurs. La Fédération Départementale a annulé les finales départementales.
- * L'assemblée générale de la Fédération prévue le 15 avril est également annulée.

AU BOUILLON DE CULTURE

Nous sommes au regret de vous annoncer que suite aux mesures gouvernementales interdisant les déplacements (sauf dans certains cas), nous avons décidé de fermer la Bibliothèque jusqu'à nouvel ordre. Respectez les consignes et prenez soin de vous.

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN



Face à l'épidémie de Coronavirus, la F.F.F. a décidé de suspendre, à effet du 13 mars, l'ensemble des activités et compétitions gérées par la Fédération, les Liges et les Districts, jusqu'à nouvel ordre. Concernant notre tournoi programmé au 31 mai, nous aviserons ultérieurement en fonction d'une part de l'évolution de l'épidémie et de la date de fin de la période de suspension et d'autre part de l'éventuelle reprise du championnat.

CCPL

AVRIL

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B			01	02	03	04	05
A	06	07	08	09	10	11	12
B	13	14	15	16	17	18	19
A	20	21	22	23	24	25	26
B	27	28	29	30			

MAI

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B					01	02	03
A	04	05	06	07	08	09	10
B	11	12	13	14	15	16	17
A	18	19	20	21	22	23	24
B	25	26	27	28	29	30	31

Le collectes (ordures ménagères et recyclables) sont assurées normalement. RAPPEL, nous vous remercions de sortir votre container la veille, soit les jeudis soirs.

Ci-contre les calendriers pour les deux prochains mois. (semaines A : poubelles couvercles jaunes, semaines B : poubelles couvercles verts pour les ordures ménagères).

La Communauté de Communes du Pays de LANDIVISIAU a fermé l'ouverture au public des déchèteries sur notre territoire. **Les déchèteries étant fermées, il faut s'adapter, des astuces sur : <https://www.pays-de-landivisiau.com/>. En aucun cas, les déchets verts ne doivent être stockés sur les lieux publics.**

BULLETIN N°207- MAI 2020 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 20 avril 2020 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 18.